



VILLE DE PLOEMEUR  
MORBIHAN

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNE DE PLOEMEUR

Séance Publique du  
Mercredi 28 Juin 2017

**BUDGET SUPPLEMENTAIRE**

**Etaient présents** : Ronan LOAS, Teaki DUPONT, Antoine GOYER, David DREGOIRE, Hélène BOLEIS, Patricia QUERO-RUEN, Pascaline ALNO, Serge LECUYER, Claudie LE BIHAN, Patrick GOUELLO, Bernard CLERGEON, Dominique QUINTIN, Jean-Luc MADEC, Anne-Valerie RODRIGUES, Philippe DONIES, Martine YVON, Pierre-Yves CAINJO, Isabelle LE RIBLAIR, Armelle GEGOUSSE, Dominique DAUGES, Loïc TONNERRE, Michel ROUALO, Daniel LE LORREC, Irène BELLEC, Michel LE MESTRALLAN, Yolande ALLANIC, Nolwenn DELALEE, Jean-Guillaume GOURLAIN, Sylvain BRITEL.

**Absents excusés ayant donné pouvoir** : Katherine GIANNI à Hélène BOLEIS, Christelle CAINJO à Isabelle LE RIBLAIR, Dominique SAURAY à Loïc TONNERRE, Thierry LE FLOCH à Michel LE MESTRALLAN.

Secrétaire de séance : Anne-Valérie RODRIGUES

Présents : 29  
Pouvoirs : 4

**DIRECTION RESSOURCES**

**n° 25**

**BUDGET SUPPLEMENTAIRE**

Rapporteur : Antoine GOYER

Le Maire propose de modifier le budget primitif 2017 de la ville et de ses budgets annexes et de procéder à des inscriptions budgétaires complémentaires (cf document joint). Elles concernent principalement pour le budget principal :

**> FONCTIONNEMENT**

Evolution des recettes

Contributions directes	-50.000
Compensations fiscales TH et TF	-4.000
	<hr/>

-54.000

Evolution des dépenses

Exposition photos métiers des agents de la commune	7.000
Pénalité pour insuffisance de logements sociaux	13.000
Admissions en non-valeur	25.000
Subvention d'équilibre versée au CCAS	591.000
Dotation aux amortissements – complément de crédits	30.000
	<hr/>

666.000

Evolution de l'autofinancement = RN -- DN

-720.000

**> INVESTISSEMENT**

**DEPENSES**

Dépenses reportées 3.979.569

Dépenses nouvelles

Etude patrimoniale et architecturale + plan de remembrement de l'espace vert de Caudric	12.000
Subvention BBC lotisseur Espacei (résidence TY LANN à Lann er roch)	25.000
Logiciel de gestion pool de véhicules	10.000
Acquisition de terrains à Kerdroual (CTM et cuisine centrale)	645.000
Complément d'équipement de la police municipale	5.000
Equipements de la voirie	-60.000
Travaux salle de restauration ALSH P GAUGUIN	35.000
Mission AMO centre Océanis	27.000
Travaux de mise en sécurité du patrimoine	45.000
Local accueil tourisme Lomener – réaffectation de crédits	-50.000
Extension PIJ - crédits complémentaires	23.000
Mise aux normes cafétéria Océanis – réaffectation de crédits	-30.000
Programme réduction redevance déchets – réaffectation de crédits	-15.000
Programme AD'AP – réaffectation de crédits	-50.000
Entretien de voirie – revêtement bd Leclerc (route départementale)	160.000
Aménagement cyclable ex RD 163	50.000
Mise aux normes défense incendie	29.000
	<hr/>

861.500

**Total des dépenses d'investissement**

**4.841.069**

## RECETTES

Recettes reportées	91.770
<u>Recettes – inscriptions budgétaires modifiées</u>	
Affectation des résultats de fonctionnement 2016	2.474.223
Excédent global de clôture 2016	777.532
Subvention départementale travaux Bd Leclerc	135.000
Amende de police	-2.456
Emprunt d'équilibre	2.055.000
Dotations aux amortissements	30.000
Evolution de l'autofinancement	-720.000
<b>Total des recettes d'investissement</b>	<b>4.841.069</b>

Pour les budgets annexes du budget principal de la ville, les inscriptions complémentaires concernent principalement la reprise des résultats de l'exercice 2016 conformément aux documents budgétaires annexés.

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'avis de la commission « finances, ressources humaines » du 16 juin 2017

Vu le rapport présenté en séance du Conseil municipal ;

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,**

➤ **APPROUVE** le budget supplémentaire ci-dessus proposé

*Délibération adoptée à la MAJORITE –9 CONTRE (Loïc Tonnerre – Dominique Sauray – Michel Roualo – Dominique Daugès - Daniel Le Lorrec – Sylvain Britel – Irène Bellec – Michel Le Mestrallan – Thierry Le Floch).*

Le registre dûment signé.  
Pour extrait certifié conforme.

Ronan LOAS,

Maire

